

Accès aux soins en Loire-Atlantique : adoptez les bons réflexes !



Le jour

En semaine de 8h à 20h

Je contacte en priorité
mon **médecin traitant** ou
en cas d'absence **un autre
cabinet médical**



En cas d'urgence
seulement,
j'appelle le

15



de 20h à 8h00 en semaine,
le samedi à partir de 12h,
le dimanche et les jours fériés

J'ai un problème de santé
qui ne peut pas attendre
l'ouverture habituelle des
cabinets médicaux

Je ne me déplace pas aux urgences,
j'appelle le

116 117*

ou

15

114

pour le **médecin de
garde**

pour les personnes
sourdes ou
malentendantes

*À NANTES ET SAINT-NAZAIRE : 116 117
OU SOS MEDECINS AU 36 24 (0,15 €/MIN)

en cas
d'urgence vitale



Je reçois
des conseils
médicaux
par
téléphone



Je suis informé
du lieu où
consulter le
médecin de
garde le plus
proche



Je reçois la
visite d'un
médecin
de garde



Je suis pris
en charge
à l'hôpital